

## Masque ou muselière ?

Port du masque obligatoire généralisé à Bruxelles :

quand l'enfer est pavé de bonnes intentions

Inès Trépant, politologue et citoyenne bruxelloise

12 août 2020

Les médias nous y préparaient depuis des jours. Le couperet vient de tomber. Le port du masque est généralisé à Bruxelles. Et ce, en pleine canicule. Peu importe donc au politique que de nombreuses personnes, privées de jardin, aient besoin de se rendre dans les parcs ou espaces verts pour respirer. Après avoir imposé la restriction des échanges humains à une bulle de cinq personnes, ils estiment maintenant que les échanges humains doivent se faire avec un masque, dès qu'on pointe le bout de son nez en dehors de ses quatre murs !

Politiques, avez-vous fait l'expérience de discuter avec un tiers avec un masque? Il fait office de « muselière », tant les propos sont étouffés, inaudibles et coupent ni plus ni moins l'envie même de s'exprimer, a fortiori en période caniculaire, où on suffoque en milieu urbain !

Alors que les masques chirurgicaux ont été conçus pour des usages médicaux précis, circonscrits dans la journée, dans le cadre d'une activité professionnelle demandant énormément de concentration, vous les érigez, à présent, en « appendice » normal, indiscutable, qu'on devrait porter en tout lieu, de façon aveugle et indiscriminée, entravant notre capacité de respirer dans tous nos déplacements, dans nos échanges avec autrui. Une mesure qui paraît d'autant moins justifiable que des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent, parmi les médecins et les scientifiques eux-mêmes, pour en dénoncer le caractère disproportionné et abusif.

Estimer que ce mode de vie masqué doit s'ériger « en normalité » est non seulement une atteinte à la liberté d'expression des individus, mais porte aussi en lui les germes d'une société psychiquement malade. Une jeunesse à qui l'on inculque, sans vergogne, la méfiance tous azimuts de l'autre, perçu comme une « menace et un pestiféré potentiel », n'augure pas d'un avenir très rassurant. Où est le principe de « proportionnalité » dans ces mesures, qui semblent davantage animées par une surenchère politique au « sanitaire correct », où chacun veut laver plus blanc que blanc, que par des fondements scientifiques rigoureux et attestés? Vous arrive-t-il de prendre en compte l'effet psychologique de ces mesures sur la santé mentale de la population, singulièrement en période caniculaire et en période estivale, où les gens ont cruellement besoin de se recharger les batteries, par les liens familiaux et amicaux? Ou souhaitez-vous plutôt que les gens restent claquemurés chez eux, esseulés, privés de contacts « en chair et en os », sous prétexte qu'il faut les protéger durablement des autres et contre eux-mêmes?

Que faites-vous des personnes asthmatiques ou ayant des difficultés respiratoires, pour qui le port du masque indiscriminé est nocif pour leur respiration? Allez-vous envoyer un policier derrière chaque personne pour garantir que personne ne déroge à votre sentence, quand bien même tout et son contraire ont été dits sur son effet protecteur et qu'il n'était, jusqu'ici, pas utile dès lors que la sacro-sainte règle de distanciation d'un mètre 50 était respectée? Qu'est-ce qui justifie ce revirement de position?

Votre argument massue, c'est la priorité absolue consacrée à la santé publique. Un objectif noble en soi et a priori indiscutable. Cependant, aux mesures de restrictions drastiques, et dans la durée, de contacts humains confinés dans des bulles – pour nous protéger ; aux plaidoyers pour la surveillance et le traçage – pour nous protéger ; à l'incitation des personnes âgées à s'autoconfiner – pour les protéger ; à la nouvelle obligation de porter constamment un masque dans nos moindres déplacements en ville – pour nous protéger ; la question fondamentale est : jusqu'où iront la surenchère politique au « sanitaire correct » et la privation de nos droits fondamentaux, « pour nous protéger »?

Que pensent les juristes en droits humains de cette privation du droit élémentaire de pouvoir respirer sans entrave et, plus globalement, de la confiscation progressive des libertés justifiées tous azimuts au nom de la lutte contre ce virus, quand bien même il n'est pas certain de trouver un vaccin fiable dans un délai raisonnable ?

Car si c'est fondamentalement la santé publique qui anime votre zèle à rogner pas à pas nos libertés, on est en droit de vous demander dans ce cas un minimum de cohérence. La pollution atmosphérique, la malbouffe, les maladies cardio-vasculaires ou les cancers environnementaux tuent bien davantage de personnes chaque année que le Covid-19, sans compter qu'elles forment le terreau de la constitution d'une « frange vulnérable de la population ». Or, on vous entend étonnamment très peu sur ces priorités sanitaires, qui en appellent pourtant à des politiques courageuses en amont, dans des domaines aussi variés que la politique agricole, l'alimentation, l'industrie chimique ou la mobilité, pour n'en citer que quelques exemples.

Enfin, en offrant un boulevard à certains virologues anxiogènes et autres « Robespierre » du « sanitaire correct », on a, du même coup, justifié et toléré que l'eau se resserre sur nos libertés et droits fondamentaux. Or, c'est précisément en alimentant un climat de peur et de psychose que l'on anesthésie toute velléité de contestation et qu'on s'assure de la docilité du peuple. Ce qui fragilise insidieusement les fondements de la démocratie. Quand l'enfer est pavé de bonnes intentions...